Trujas
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 894 900 €
R.C.S Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunaitaire : FR 82 493 445 878

TRUJAS SAS
Siège Social
5 Avenue Roger Hennequin
CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
SIRET : 493 445 878 00017
Tel : 01 30 16 22 22

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

PEUGEOT

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 14/09/2020
CHEQUE Echéance le : 30/11/2020 JUMPER
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 14/03/2016

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-320020	0130184		CITROEN	VF7YATMFB12A65805	EA-398-KV	36108	27817

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
A : FUITE D HUILE							
BOUCHON VIDANGE	031132 A016B	1,00	4	10,36	15,00	8,81	8,81
CARTER D'HUILE MOTEUR	9675662380	1,00	4	201,03	10,00	180,93	180,93
*REMPLACEMENT CARTER D HUILE MOTEUR INFERIEUR	MO-SERBOX	2,20	4	70,00	0,00	70,00	154,00
(MKT) ETANCHEITE	9731AQ A124	1,00	4	9,83	10,00	8,85	8,85
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 352,59 (423,11 TTC)							
B : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES							
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1637755180	1,00	4	1,40	20,00	1,12	1,12
FILTRE A HUILE	9808867880 A036	1,00	4	18,94	26,00	14,02	14,02
QUARTZ INEO 0W30 PSA B712312	005011 DIVE	6,20	4	20,00	20,00	16,00	99,20
*- REVISION - OPERATIONS SYSTEMATIQUES -	MO-SERBOX	1,40	4	70,00	0,00	70,00	98,00
DECHETS AUTRES	DECH		4	3,68	0,00	3,68	3,68
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 216,02 (259,22 TTC)							
C : REMPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN AVANT							
JEU DE 4 PLAQUETTES FREIN AV	1647863880	1,00	4	167,52	26,00	123,96	123,96
*CONTROLE + ESSAI SIMPLE VEHICULE	MO-SERBOX	0,25	4	70,00	0,00	70,00	17,50
*REMPLACEMENT PLAQUETTES DE FREIN AVANT ROUES DEPOSEES	MO-SERBOX	0,40	4	70,00	0,00	70,00	28,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 169,46 (203,35 TTC)							
D : REMPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN ARRIERE							
JEU 4 PLAQUETTE	1614412180 A027	1,00	4	97,27	26,00	71,98	71,98
*CONTROLE + ESSAI SIMPLE VEHICULE	MO-SERBOX	0,25	4	70,00	0,00	70,00	17,50
*REMPLACEMENT PLAQUETTES DE FREIN AR ROUES DEPOSEES	MO-SERBOX	0,40	4	70,00	0,00	70,00	28,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 117,48 (140,98 TTC)							

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 30/11/2020

PEUGEOT RAPIDE

PEUGEOT OCCASIONS DU LION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Trujas
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 894 900 €
R.C.S Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunaitaire : FR 82 493 445 878

TRUJAS SAS
Siège Social
5 Avenue Roger Hennequin
CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
SIRET : 493 445 878 00017
Tel : 01 30 16 22 22

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

PEUGEOT

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 14/09/2020
CHEQUE Echéance le : 30/11/2020 JUMPER
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 14/03/2016

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-320020	0130184		CITROEN	VF7YATMFB12A65805	EA-398-KV	36108	27817

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****							

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		Total T.T.C
PI : 508,87		(4) 20,000		
MO : 343,00	**855,55**	855,55		**1026,66**
DIV : 3,68		171,11		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
01-320020	0130184	27817

Echéance le : 30/11/2020

14/09/2020 1026,66

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

PEUGEOT RAPIDE

PEUGEOT OCCASIONS DU LION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."